

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022**



Publié le 15 DEC. 2022

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 DEC. 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° D2022\_123

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. Laurent MICHON

OBJET  
TARIFS FUNÉRAIRES

Etaient présents :

M. COCHET, M. TOLLET, Mme MAINAND, M. THEVENOT, M. COUTURIER, Mme BLACHERE, M. JOUBERT, Mme WEBANCK, M. CIAPPARA, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme GOYER, M. DIALLO, Mme CRESPIY, Mme GUGLIELMI, Mme LINARES, Mme BRAC DE LA PERRIERE, Mme COTON, Mme CHANDIA, M. JUENET, M. MANINI, M. JOINT, Mme LE CARPENTIER, M. GILLARD, Mme HEMAIN, M. ATTAR BAYROU, M. MATTEUCCI, M. DEYGAS, M. TROTIGNON, Mme GEHIN, M. AURELLE, M. HABERLE, Mme HAMZAOU (par proc. à Mme GUGLIELMI), Mme DEL PINO (par proc. à M. COUTURIER), M. TAKI (par proc. à Mme BLACHERE), M. BALANCHE (par proc. à Mme FRIOLL), M. GUERIN (par proc. à M. THEVENOT), M. PROTHERY (par proc. à Mme MAINAND), M. KRIEF (par proc. à M. CIAPPARA), Mme CORRENT (par proc. à Mme GOYER), Mme BILLA (par proc. à M. MICHON), M. FAIVRE (par proc. à M. GILLARD), Mme VERNAY (par proc. à M. JOUBERT)

Etai(en)t absent(s) :

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le 15 DEC. 2022

Identifiant de l'Acte :

069-216900340-20221212-D2022\_123-DE

Rapport de : Robert THEVENOT

Par délibération en date du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal a fixé, en application des dispositions des articles L.2223-15 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, les différents tarifs relatifs aux

prestations funéraires pour l'année 2022. Une délibération du 4 juillet 2022 est venue compléter ces tarifs en fixant ceux relatifs à la revente des monuments funéraires.

La Ville propose au sein du cimetière plusieurs types de concessions : concessions terre, caveaux et cases columbarium ; ces différentes concessions sont proposées à des tarifs différenciés selon la durée choisie. La Municipalité, soucieuse de conserver à Caluire et Cuire un cimetière accessible, entretenu et propice au recueillement des familles, poursuit un programme visant à renforcer la stabilité de certaines concessions et à rénover les allées dégradées.

Cette volonté doit être poursuivie en 2023 et permet à la fois de proposer des caveaux préfabriqués aux familles et de maintenir la qualité environnementale de cet espace de plus de 51 000 m<sup>2</sup>. Le projet vise aussi à améliorer encore, à moyen terme, la gestion du site (reprise des concessions, gestion des monuments abandonnés, pose de longrines...).

Pour mémoire, les modalités de calcul pour la location initiale et le renouvellement des caveaux s'établissent ainsi :

- Pour une première acquisition par un concessionnaire, quel que soit le type de caveau, le prix est fixé en fonction du tarif de location du terrain au m<sup>2</sup> et du caveau.
- La même méthode de calcul s'applique pour le renouvellement d'un caveau préfabriqué.
- Pour le renouvellement d'un caveau ancien, le prix est fixé uniquement en fonction du tarif de location du terrain au m<sup>2</sup>.

Une revalorisation des tarifs basée sur le taux d'inflation prévisionnel est habituellement proposée mais compte tenu du contexte économique actuel ;

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

– DE MAINTENIR les tarifs funéraires 2022 qui resteront donc applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

#### **CONCESSIONS FUNÉRAIRES**

Durée des concessions	Prix du m <sup>2</sup> jusqu'à 2 m <sup>2</sup>	Prix du m <sup>2</sup> au-delà de 2 m <sup>2</sup>
15 ans	260 €	317 €
30 ans	665 €	821 €
50 ans	1 450 €	1 749 €

#### **CAVEAUX PRÉFABRIQUES OU ANCIENS**

Nombre de places	Durée de location	
	15 ans	30 ans
1	536 €	1 075 €
2	1 082 €	2 163 €
3	1 619 €	3 237 €
4	2 126 €	4 315 €
5	2 700 €	5 400 €
6	3 230 €	6 460 €
7	3 768 €	7 535 €
8	4 306 €	8 611 €

### CASES DU COLUMBARIUM

Durée de location	Tarifs
15 ans	217€
30 ans	433 €

### TRAVAUX DU CIMETIÈRE

Type de travaux	Tarifs
Fourniture et pose du filtre d'épuration des caveaux préfabriqués	117 €
Dépôt d'urne funéraire dans le columbarium	37 €
Location des cases du caveau provisoire (par jour)	4,1 €

### REVENTE DE MONUMENTS FUNÉRAIRE

Nombre de places de la concession sur laquelle est disposé le monument	Tarifs
De 1 à 4 places	850 €
Au delà de 4 places	1 200 €

– DE DIRE que les recettes correspondantes seront imputées au compte fonction 025 nature 70311, 70312, 7083 et 75888 du budget de l'année concernée.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE  
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 15 DEC. 2022  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE MAIRE  
Philippe COCHET



**DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.

